

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Avril 2024 provisoire	54	1	69	20
Avril 2023 définitif	44	4	61	15
Variation	10	-3	8	5
Evolution 2024/2023	23%	- 75%	13%	33%

Le mois d'avril 2024 présente un bilan de 1 tué en forte baisse par rapport à avril 2023 (4 tués), les autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés) sont en hausse

Bilan 4 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
4 mois 2024 provisoire	198	7	252	77
4 mois 2023 définitif	199	12	262	76
Variation	-1	5	-10	1
Evolution 2024/2023	- 0%	- 42%	- 4%	1%

Le cumul de janvier à avril 2024 montre une baisse importante de la mortalité routière et une quasi stabilité des autres indicateurs (accidents et des blessés)

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cyclistes	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2024	0	0	0	5	0	2	0	7
Année 2023	4	1	0	4	0	3	0	12

Le cumul d'avril 2024 montre une baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2023 (- 5 tués), ce début d'année 2024 est marqué par une nette dégradation de la situation des 2RM et par le très jeune âge des victimes

Sécurité routière :

Le chiffre du mois : **1 tué VL** en avril 2024

Rappel: la Ceinture de sécurité a fêté ses 50 ans en 2023, la Sécurité routière a profité de cet anniversaire pour lancer une campagne de sensibilisation du 25 juin au 23 juillet 2023 sur ce geste qui peut sauver des vies : Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat. Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022 dans l'hexagone, **24 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas**. De 2017 à 2022 en Martinique, **92% des personnes tuées dans un véhicule ne portaient pas la ceinture**. **En 2023, 83% des tués VL n'avaient pas la ceinture**.

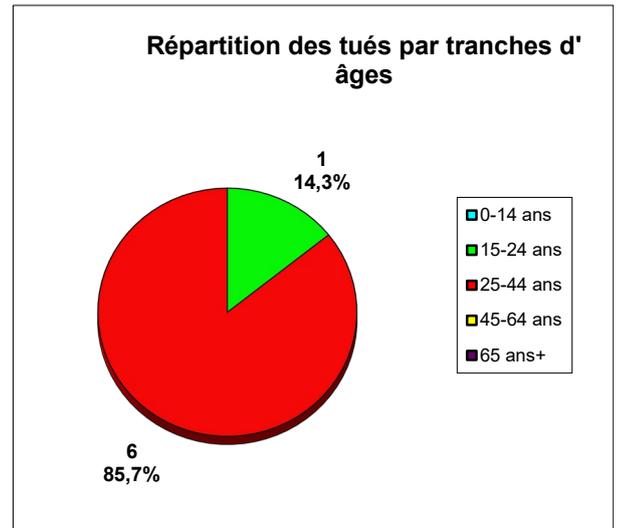
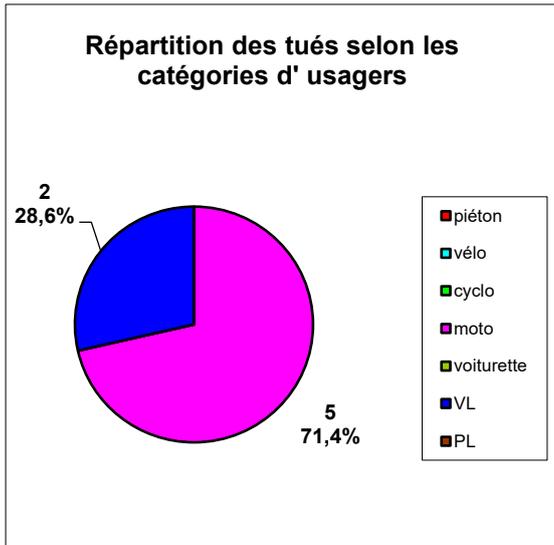
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



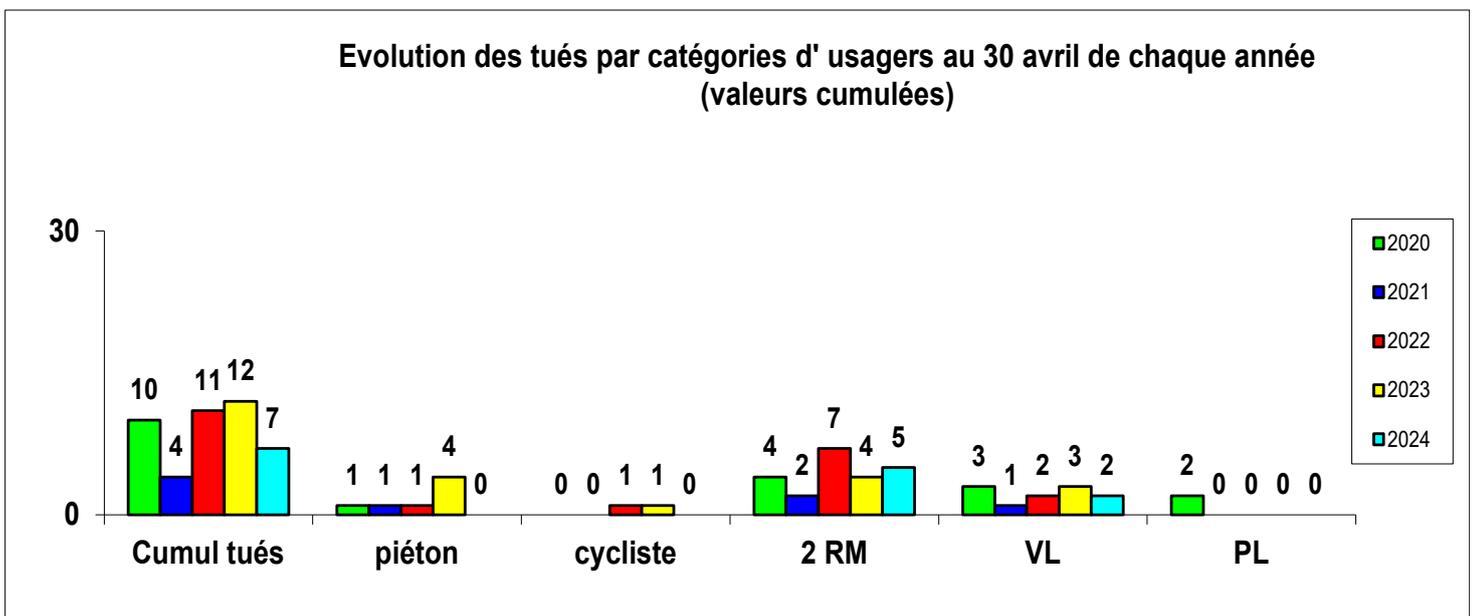
Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2024) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



71% des tués sont des usagers vulnérables (*)

86% des tués sont des hommes, 71% des tués ont moins de 30 ans, 100% des tués ont moins de 40 ans, la moyenne d'âge des tués en 2024 est de 28,6 ans pour 7 tués (contre 42,1 ans en 2023 pour 12 tués)

(*) : piétons, cyclistes, 2RM



La mortalité routière au 30 avril 2024 (7 tués) est en baisse par rapport à 2023 (12 tués) et par rapport à la moyenne des 4 dernières années (9 tués)

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

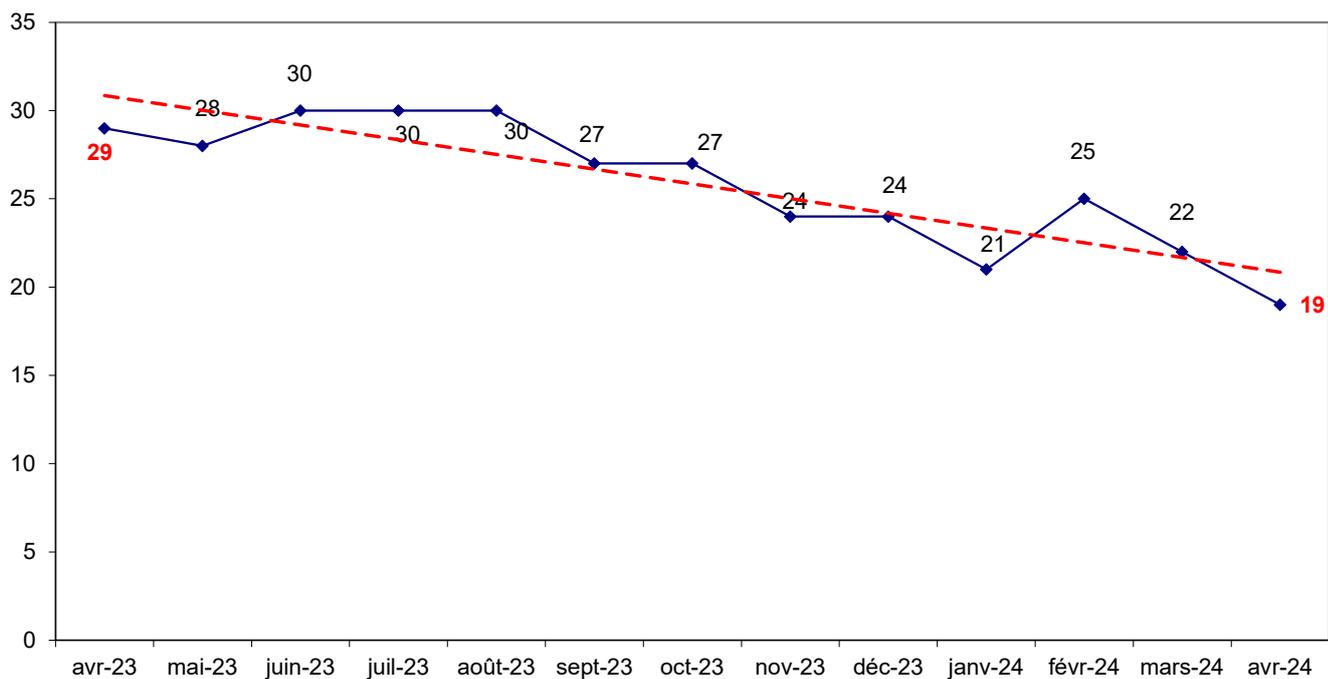
Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

Evolution des tués sur une année en glissement annuel, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



La tendance est baissière sur 12 mois, le chiffre des tués en glissement annuel passe sous la barre des 20 tués avec 19 tués pour avril 2024, ce qui n'était pas arrivé depuis septembre 2019 (19 tués également)